

# Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)

## Protocole AG 29 octobre 2016 – Salle Charnot à Fully

### 1. BIENVENUE

Un soleil radieux accueille les délégués pour notre assemblée générale organisée par la société l'AVENIR.

Les invités et les délégués se retrouvent et fraternisent avant l'assemblée, autour d'un café-croissant, tout en admirant les magnifiques couleurs d'automne des vignes du coteau.

À 10h00 l'Avenir nous interprète MARIIGNAN, sous la direction de Damien Lagger. Et, bien entendu, l'assemblée se lève pour chanter Mon beau Valais. Ensuite notre Président, Michel REY, ouvre **la 139ème assemblée générale de l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)** qui, conformément à l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

Il souhaite la bienvenue dans les deux langues cantonales.

- Traduction du français à l'allemand par notre membre du comité Julien SCHUMACHER
- Nos débats sont entièrement enregistrés.

Le président, avant de débiter l'ordre du jour, salue cordialement tous les invités qui nous honorent de leur présence et assistent à nos délibérations.

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneur de notre association (ACMV).

Jean-Maurice DELASOIE  
André RHONER

Président d'honneur de l'ACMV  
Président d'honneur de l'ACMV

Didier FROIDEVAUX

Vice-président romand de l'Association Suisses des Musiques (ASM)

Didier BÉRARD

Représentant de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)

Béatrice CURRIT

Représentante de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloise (ACMN)

Raphaël DEVAUD

Vice-président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF)

Éric GUENIN

Représentant de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM)

Claude MÜLLER

Président de l'Association Cantonale des Musiques Bernoises (ACMB – BKMV)

Claudia ROUGE

Représentante de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)

Isabelle TALON

Représentante de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloise (ACMN)

Norbert BURAGLIO

Représentant de l'Association Romande des Directeurs de Musique (ARDM)

Laurent BOVIER	Président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
Martin HENZEN	Président de l'Association Cantonales des Musiques de Jeunes (ACMJ)
Nicolas HUSER	Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand (ATFVR)
Philippe LORETAN	Président de l'Oberwalliser Musikverband (OMV)
Pierre-Antoine BOULNOIX	Président de la Fédération des Fanfares Libérales Radicales du Centre (FFLRC)
Régis ÉVÉQUOZ	Président de la Fédération des Fanfares Démocrates Chrétiennes du Centre (FFDCC)
Nathalie GENOUD-DE COURTEN	Présidente de la Fédération des Musiques de Sierre et Loèche (FMSL)
Yvan MAISTRE	Président de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC)
Nicole SAUGY	Représentante de la Fédération des Musiques du Bas-Valais (FMBV)
Gilbert TRUFFER	Président de la Fédération des Musiques du District de Viège (BMV)
Marco ZURKIRCHEN	Président de la Fédération des Musiques du District de Westlich Raron (BMWR)
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président des Vétérans musiciens du Valais romand
Bernard COMBY	Membre d'honneur de l'ACMV
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Maurice VAUDAN	Membre d'honneur de l'ACMV
Marcel VERNAY	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux

Edmond PERRUCHOUD	Président du Grand-Conseil
Edouard FELLAY	Président de la commune de Fully
Thierry DEBONS	Directeur du Conservatoire cantonal
Axel RODUIT	Chef de la section de l'encouragement des activités culturelles – Service de la Culture

Partenaires, sponsors

Alain NICATY	Bière du Boxer SA
--------------	-------------------

Invités de l'ACMV

Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Aldo WERLEN	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Jérémy REY	Président de l'Amicales des trompettes et tambours militaires du Valais romand (ATTMVR)
Claude MÖSCHING	Secrétaire de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand (ATTMVR)
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la commission musicale de l'ACMV
Willy DARBELLAY	Banneret
Pierre FREY	Ancien membre du comité de l'ACMV

Presse écrite, radio, télévision

NOUVELLISTE par Olivier RAUSIS  
WALLISER BOTE par Matthias GOTTET

Commission musicale de l'ACMV

Marc-André BARRAS	Président
Christian PFAMMATTER	Membre

Le président de l'AVENIR, M. Philippe TERRETTAZ, le directeur M. Damien LAGGER, ainsi que toutes les musiciennes et musiciens.

Différentes personnalités se sont excusées :

Présidents d'honneur de notre association (ACMV), représentants(es) des associations fédérales, romandes, cantonales et régionales, vice-présidents d'honneur et membres d'honneur de notre association (ACMV).

Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM et parrain de la bannière
Daniel VOGEL	Président d'honneur de l'ACMV
Valentin BISCHOFF	Président de l'Association Suisse des Musiques (ASM)
Blaise HÉRITIER	Président de la commission de musique de l'ASM
Xavier KÖNIG	Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF)
Éric KUNZ	Président de l'association Cantonale des Musiques Genevoises (ACMG)
René BOURQUIN	Président de l'Association Romande des Directeurs de Musique (ARDM)
Monique PIDOUX-COUPRY	Présidente de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)
Heinz NÄFEN	Président de la Fédération des Musiques du District de Brigue (BMB)
Benjamin MERCERAT	Président de l'Association des Harmonies du Valais
Anton ZIMMERMANN	Président des Vétérans Musiciens du Haut-Valais (OMV)
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRÉLY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NESSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Walter KUONEN	Membre d'honneur de l'ACMV
Pierre-Alain ORSINGER	Membre d'honneur de l'ACMV
Karl SALZGEBER	Membre d'honneur de l'ACMV

Autorités politiques cantonales et régionales, Chefs de service du canton, Instituts de musique cantonaux

Esther WAEBER-KALBERMATTEN	Conseillère d'Etat – Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
----------------------------	--



- **M. Nicolas HUSER, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand**
  - *Très satisfait du rapprochement, entre nos associations, depuis la réunion romande de Kippel en 2015.*
  - *Les tambours de nos sociétés sont accueillis à bras ouverts au camp organisé par leur association.*
  - *Ils sont également les bienvenus aux cours de préparation de tambour militaire.*
  
- **M. Didier FROIDEVAUX, Vice-président de l'Association Suisse des Musiques (ASM)**
  - *Nous dit son plaisir d'assister aux assises des diverses associations de l'ASM*
  - *Fête Fédérale de Montreux :*
    - *Bilan globalement positif.*
    - *Félicitations à toutes les sociétés valaisannes pour la participation et les brillants résultats obtenus.*
    - *Débriefing lors de la prochaine réunion du comité de l'ASM, le 04.11.2016, afin de préparer la Fête fédérale de 2021. Comme les vendredis ne donnent pas satisfaction, peut-être profiter d'un week-end comme l'Ascension pour la prochaine ?*
    - *Attribution de la Fête fédérale 2021 lors de l'AG 2018.*
  - *Comité ASM – AG 2017 :*
    - *Luana Menoud-Baldi et l'orateur du moment sont partants pour continuer leur mission au sein du comité de l'ASM. Mais bien entendu, cela dépendra de la position des associations romandes et tessinoise.*
    - *Le comité devrait à nouveau compter 9 membres, au lieu de 7 actuellement.*
    - *Un appel du pied à l'ACMV qui, comme l'a dit le Président du Grand-Conseil, doit montrer que le Valais existe.*
  - *Les statuts seront revus en 2017 pour être présentés lors de l'AG 2018.*
  
- **M. Thierry DEBONS, Directeur du Conservatoire cantonal**
  - *Se réjouit notre bonne collaboration :*
    - *Travail actuel pour la mise en place d'équivalences entre les degrés du Conservatoire et les degrés ASM.*
    - *La première volée des cours de direction, assumé par Jean-François Bobillier se termine à la fin de cette année scolaire.*
    - *Le Conservatoire, c'est 2'800 cours par semaine dispensés à 1'700 élèves. Environ 100 professeurs sont employés.*
    - *Attend impatiemment la nouvelle loi sur la culture qui sera discutée au Grand-Conseil le 8 novembre 2016.*

## 2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS

Le Président, en ce jour de retrouvailles, nous demande d'avoir une pensée pour les nombreux amis musiciens qui nous ont quittés depuis octobre 2015. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil.

La société de musique L'AVENIR nous invite au recueillement.

Par le saint signe de la croix, Hans SEEBERGER nous invite au recueillement. Dans nos deux langues, avec des textes et des prières très émouvants, il rend hommage aux défunts musiciens et à tous nos proches disparus.

L'assemblée se lève et L'AVENIR interprète une mélodie de circonstance. Notre Président remercie Hans SEEBERGER, L'AVENIR et l'assemblée pour cet intense moment du souvenir.

### 3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

Sociétés présentes	136	Représentées par 234 délégués
Sociétés excusées – sans amende	2	Ensevelissements (ALPENROSE, Unterbäch / MATTERHORN, Zermatt)
Sociétés excusées – avec amende	3	
Sociétés absentes	11	
<b>Total</b>	<b>152</b>	

Ainsi, 14 sociétés, selon la liste ci-après, se verront amendées, selon l'article 14 de nos statuts et selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-).

- Sociétés excusées (3) - avec amende :

ALPENGRÜSS, Grengiols / ENTRACHT, Mörel / GALMILHORN, Münster

- Sociétés absentes (11) :

BETTMERALP, Betten / FINDNERALP, Eggerberg / ENZIAN, Erschmatt / BRUNNEGHORN, Herbruggen / FRATERNITÉ, Liddes / WEISSHORN, Randa / ALPENRÖSSLI, Saas-Fee / AVENIR, Saxon / La GÉRONDINE, Sierre / TÄSCHALP, Täsch / VIKTORIA, Turtmann

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé, soit par le comité, soit par le quart (1/4) des délégués présents, conformément à l'article 16 – ch. 2 des statuts.

Cette possibilité n'est pas souhaitée par le comité ni par l'assemblée qui le fait savoir par main levée, à l'unanimité.

Toutes les décisions de ce jour seront donc avalisées par main levée.

### 4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Christian BOHNET nous propose les 2 personnes suivantes :

Partie de droite : Blaise LARPIN – Indépendante, Charrat  
Partie de gauche : Jonathan BOCHATAY – Harmonie, Martigny

Ces deux scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée.

### 5. PROTOCOLE DE L'AG DU 31.10.2015 à RIDDES

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG et était accessible, depuis février, sur le site internet de l'ACMV.

Le Président, comme il se doit, ouvre la discussion à son sujet. Personne ne se manifeste.

Il soumet donc, au vote, le protocole de l'AG 2015. Celui-ci est accepté à main levée, à l'unanimité, et décharge est donc donnée à son auteur, Léo CLAUSEN.

Le Président félicite et remercie son secrétaire pour la réalisation de ce document, incorporé dans la brochure de l'AG 2016, et pour le travail accompli durant l'année. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Il remercie aussi toutes les personnes qui ont œuvré à la traduction de ce protocole.

## 6. RAPPORTS

La brochure de l'AG 2016, contenait les différents rapports. Quelques exemplaires étaient encore disponibles à l'entrée de la salle.

6.1	Rapport du président	Michel REY
6.2	Rapport de la commission musicale	Marc-André BARRAS
6.3	Rapports du service de la gestion des membres	Christophe CLAIVAZ et Gilbert TRUFFER

Le Président propose de ne pas lire ces rapports. Chaque rapporteur apportera les compléments jugés utiles.

### 6.1 Rapport du président

Notre président désire apporter de petits compléments ou précisions.

Durant cette année, le comité s'est réuni à un rythme régulier. Le Président tient à remercier ses collègues du comité et de la commission musicale pour leur engagement.

- **Comité de l'ASM**

Selon le rapport du groupe de travail, le Président Valentin BISCHOF et le Trésorier Heini FÜLLEMANN sont partants pour un nouveau mandat.

- **Commission extra-parlementaire**

L'ACMV a demandé à être reconnue comme Ecole de Musique, par l'intermédiaire des écoles des différentes sociétés de notre canton. La discussion sur la loi sera abordée lors de la séance du Grand-conseil du 08.11.2016.

- **Concours de solistes**

Le comité a suivi :

- Le championnat valaisan des solistes et quatuors à Sion
- Le concours de percussion à Brigue
- Le Slow Melody Contest à Muraz

- **Jeunesse et Musique**

Les premiers cours pour moniteurs se sont déroulés en septembre. Notre membre de la commission musicale, Aldo WERLEN, a participé à ce premier module. Informations sur le site de l'ASM et dans le dernier UNISONO.

- **Fête fédérale de Montreux 2016**

La participation de la Loterie romande a été versée aux sociétés participantes. Les documents demandés sont à adresser, de suite, à Christian BOHNET. Sans les documents demandés, la subvention devra être retournée à la LoRo, par notre intermédiaire.

Nous remercions nos fidèles partenaires, soit le Conseil de la culture de l'Etat du Valais, la Loterie romande et le Pour-cent culturel Migros.

Nous remercions également : Helvétia Assurances et prévoyance, Provins Valais, Bière du Boxer SA, M'Habit SA, CX print.ch, Banque Raiffeisen Sion et Région, Buchard Voyages, Valsan, Relais Bayard

Le Président vous invite à soutenir nos partenaires que ce soit par votre société ou à titre individuel.

## 6.2 Rapport de la commission musicale

Marc-André BARRAS nous fait part de faits arrivés entre son rapport et l'AG de ce jour.

- **Changements au sein de la commission musicale**
  - Fédération des fanfares Libérales Radicales du Centre (FFLRDC)  
Christophe JEANBOURQUIN remplace Raymond CRETTON
  - Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC)  
David BONVIN remplace Fabrice FOURNIER
  - Fédération des Musiques du District de Loèche (BML)  
Philipp GSPONER remplace Ewald LORETAN

Bienvenue aux 3 nouveaux et vifs remerciements aux 3 démissionnaires.

- **Prix Suisse de la musique – Aarau – samedi 27 août 2016**  
Victoire de Jérémie COQUOZ de la Concordia de Bagnes et du Brass Band 13 Étoiles.  
3<sup>ème</sup> place de William BIRRER de l'Écho du Jorat d'Évionnaz, de l'Union de Vétroz et du Brass Band 13 Étoiles.
- **Concours Suisse des Solistes et Ensembles à Langenthal**  
55 Valaisans ont participé à ce concours (23 filles et 32 garçons)  
La grande finale est remportée par Lionel Fumeaux de la Contheysanne d'Aven, de la Concordia Vétroz et du Brass Band 13 Étoiles.

### Catégorie clarinette

2<sup>ème</sup> Gaétan Hérold Harmonie Municipale, Monthey

### Catégorie alto

1<sup>er</sup> Kévin Buchard Persévérante, Leytron  
2<sup>ème</sup> Ayla Buchard Persévérance, Leytron  
3<sup>ème</sup> Vincent Roduit Avenir, Chamoson et BB Junior Valaisan

### Cornet 2003-2005

1<sup>ère</sup> Neil Vuignier Écho de la Dent Blanche, Les Haudères  
2<sup>ème</sup> Oriane Brückel Lyre, Conthey et BB 13 Étoiles  
3<sup>ème</sup> Alicia Kalbermatten Fafleralp, Blatten

### Cornet 2000-2002

1<sup>ère</sup> Cédric Ritler Alpina, Wiler  
2<sup>ème</sup> Alessandro Lehner Fafleralp, Blatten  
3<sup>ème</sup> Emily Birrer Écho du Jorat, Evionnaz

### Cornet 1999 et plus âgés

1<sup>ère</sup> Mathilde Roh Contheysanne, Aven et BB Constellation  
3<sup>ème</sup> Patricia Monory Écho du Mont, Aproz

### Trombone

1<sup>er</sup> Lionel Fumeaux Contheysanne, Aven, Concordia, Vétroz et BB 13 Étoiles



<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2015/2016</b>		<b>BETRIEBSRECHNUNG 2015/2016</b>	
<b>RECETTES</b>	<b>EINNAHMEN</b>		
Amendes	Bussen		6 050,00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge		114 958,10
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis		10 000,00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse		12 695,00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande		30 000,00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe		510,00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik		3 420,00
Intérêts	Zinsen		5,85
Don LoRo FFM 2016	Beitrag LoRo EMF 2016		145 000,00
Concert Swiss Army Band	Konzert Swiss Army Band		2 629,90
Soutien pour cours			
* Loterie Romande			150 000,00
* MIGROS % culturel			3 000,00
* M'Habit Sion			1 500,00
* Raiffeisen			1 500,00
* Helvétia Assurances			1 500,00
* La Bière du Boxer			1 500,00
* Provins			1 500,00
* CxPrint			1 500,00
* Buchard Voyages			1 500,00
* Valsan AG			1 500,00
* Relais Bayard			1 500,00
* Don divers			50,00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>			<b>491 818,85</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>AUSGABEN</b>		
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA		96 876,85
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium		1 800,00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV		1 500,00
Cours de musique	Musikkurse		145 520,00
Médailles et insignes	Auszeichnungen		16 594,65
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen		31 597,65
Frais de bureau	Büromaterial		1 423,20
Don LoRo FFM 2016	Beitrag LoRo EMF 2016		145 000,00
Demandes spéciales	Spezialgesuche		9 800,00
Frais de banque	Bankspesen		24,15
Assemblées	Versammlungen		19 394,35
Assurances	Sachversicherung		554,30
Réserves	Reserven		20 200,00
Frais divers	Verschiedenes		1 119,15
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>			<b>491 404,30</b>
<b>BENEFICE/GEWINN</b>			<b>414,55</b>

Il donne ensuite la lecture du bilan qui s'élève à CHF 292'930.33 avec une fortune de CHF 80'302.08 au 30.09.2016.

<b>BILAN AU 30.09.2016</b>		
<b>BILANZ PER 30.09.2016</b>		
<b>ACTIF</b>	<b>AKTIVEN</b>	
<b><u>Actifs mobilisés</u></b>	<b><u>Umlaufvermögen</u></b>	
PostFinance	PostFinance	12 475,34
Banque	Bank	54 542,04
Stock fanions	Lager Wimpel	1,00
Bons d'achat	Gutschein	0,00
Débiteurs	Debitoren	222 939,15
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	2 971,80
Matériel informatique	Informatik	1,00
<b>TOTAL ACTIF / AKTIVEN</b>		<b>292 930,33</b>
<b>PASSIF</b>	<b>PASSIVEN</b>	
<b><u>Capital étranger</u></b>	<b><u>Fremdkapital</u></b>	<b>212 628,25</b>
Créanciers	Kreditoren	155 900,00
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	56 728,25
<b><u>Capital propre</u></b>	<b><u>Eigenkapital</u></b>	<b>80 302,08</b>
Capital au 30.09.2015	Kapital per 30.09.2015	9 319,53
Résultat net 15/16	Netto-Abschluss 15/16	414,55
Fonds de réserve	Reservefonds	
* Cours de musique	* Musikkurse	11 638,80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	3 300,00
* LORO cours musique	* LORO Musikkurse	30 000,00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	15 629,20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	2 000,00
* Matériel informatique	* Informatik	7 000,00
* Diverse	* Diverse	1 000,00
<b>TOTAL PASSIF / PASSIVEN</b>		<b>292 930,33</b>

Dietmar WILLA est à disposition pour tous renseignements complémentaires. Aucune explication n'est demandée.

## **7.1 Rapport des vérificateurs**

Les comptes de l'exercice écoulé ont été vérifiés le 25.10.2016 à La Souste, par les sociétés vérificatrices l'Union de Vétroz et l'Alpenrose de Kippel.

Ce sont Messieurs Nicolas JACQUEMOUD, Fabrice WEHRLI et Richard RITLER qui s'y sont attelés.

Nicolas JACQUEMOUD donne lecture du rapport de vérification. Il souligne que les comptes sont conformes aux données ressortant de la comptabilité. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition.

Il félicite le Caissier pour la présentation des comptes et pour sa disponibilité.

Le Président remercie les deux vérificateurs pour leur travail.

La discussion est ouverte sur les comptes 2015/2016. La parole n'est pas demandée.

## **7.2 Approbation et décharge**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, à main levée, et la décharge est donnée à notre Caissier ainsi qu'au comité. Le Président remercie et félicite Dietmar WILLA pour son travail.

Comme son Caissier, le Président tient à remercier encore une fois la Loterie romande pour son appréciable soutien financier ainsi que tous nos sponsors.

## **8. FINANCES**

### **8.1 Cotisations**

Vu le soutien de nos partenaires, le comité vous propose de ne pas augmenter la cotisation actuelle. Mais bien entendu, la discussion est ouverte. L'assemblée reste muette.

La cotisation ACMV reste donc, pour 2016/2017, à CHF 4.- par membre et est toujours une des plus basses de Suisse. Pour information, la cotisation ASM est de CHF 8.50.- et celle de la SUISA de CHF 6.55.-.

Le président rappelle qu'il faut absolument remplir les listes SUISA, par informatique, avant la fin novembre. Le secrétariat de l'ASM est à votre disposition si vous avez oublié votre login. Le point fort de cette formule est que le nombre d'œuvres recensées a fortement augmenté depuis son introduction.

N'oubliez pas les œuvres de nos compositeurs valaisans ainsi que toutes les pièces jouées lors de petites manifestations.

Des frais de CHF 250.- sont perçus par l'ASM et l'ACMV, si ce n'est pas exécuté dans les délais.

### **8.2 Budget 2016 / 2017**

Dietmar WILLA nous présente le budget pour 2016/2017. Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 347'030 et des dépenses pour CHF 358'650, soit une perte d'exploitation de CHF 11'620.- pour le futur exercice.

Le Caissier signale que dans les frais de bureau un montant de CHF 10'000.- est budgété pour l'amélioration du domaine communication, image, et en particulier de notre site.

# BUDGET 2016/2017

<b>RECETTES</b>	<b>EINNAHMEN</b>	
Amendes	Bussen	3 000,00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	115 000,00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10 000,00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	14 000,00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	35 000,00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1 000,00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	2 500,00
Intérêts	Zinsen	30,00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	150 000,00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	3 000,00
* Divers partenaires	* Diverse Partner	13 500,00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>		<b>347 030,00</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>AUSGABEN</b>	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	91 500,00
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	2 500,00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1 500,00
Cours de musique	Musikkurse	160 000,00
Subvention LORO suppl. pour jeunes	Beitrag LORO	30 000,00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	16 000,00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	19 000,00
Frais de bureau	Büromaterial	15 000,00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	500,00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	6 000,00
Frais de banque	Bankspesen	200,00
Assemblées	Versammlungen	12 000,00
Assurances	Sachversicherung	450,00
Frais divers	Verschiedenes	4 000,00
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>		<b>358 650,00</b>
<b>PERTE / VERLUST</b>		<b>-11 620,00</b>

La parole est donnée aux délégués qui ne l'utilisent pas.

Le budget est accepté, à l'unanimité, par main levée.

## 9. ELECTIONS STATUTAIRES

### 9.1 Comité

Nous devons prendre acte de la démission de Cédric CHERVAT qui représentait depuis une année la Fédération des Musiques du Bas-Valais. (FMBV). D'autre part, nous devons officialiser la nomination de Georges RODUIT pour la Fédération des Fanfares Démocrates chrétiennes du Centre (FFDCC). Ce dernier a déjà siégé une année au sein de notre comité.

- **FMBV : Nicole SAUGY – Représentante du comité**  
La FMBV a siégé le samedi 22 octobre.
  - Aucune proposition pour l'instant !
- **FFDCC : Régis ÉVÉQUOZ- Président**  
Le Président nous présente Georges RODUIT au travers des divers instruments qu'il a servis et des diverses fonctions qu'il a assumées lors de sa déjà longue carrière, notamment celle de président de la fédération FFDCC. Il remercie Georges RODUIT d'avoir siégé depuis une année, soit depuis la dernière AG de la-dite fédération, au sein du comité de l'ACMV.

Georges RODUIT est élu par acclamation.

## 10. ADMISSION - DÉMISSION

RAS cette année.

## 11. ATTRIBUTION DU LIEU DE L'AG 2016

En 2017, l'assemblée devrait se tenir dans le Bas-Valais.

La parole est cédée à Margrit PICON, représentante de la FMBV au sein du comité de l'ACMV.

- Pas de proposition à ce jour.

Le Président sollicite l'assemblée pour une candidature spontanée. C'est le silence comme seule réponse.

Nos assises annuelles auront lieu **le samedi 28 octobre 2017**, dans un endroit à déterminer

Ce qui est sûr c'est que nous nous retrouverons en 2018 à Naters, une année avant la prochaine Fête cantonale.

## 12. DIVERS

- **Festival des musiques populaires de Moudon - 10 et 11 juin 2017**  
Les sociétés de l'ACMV reçoivent une prime de déplacement de CHF 300.-  
Margrit PICON nous informe :
  - Mise sur pied d'un concours, le « Junior Académie » dont la finale aura lieu à Moudon lors du Festi-Musique-Moudon.
  - La sélection se fera dans le courant de cet automne.
  - La finale sera retransmise par la Radio romande et, peut-être, aussi la télévision.
  - Une plateforme de communication sera élaborée, sous l'égide de la RTS.
- Christophe CLAIVAZ et Gilbert TRUFFER sont à votre disposition pour les carnets de musicien.

- Grégoire BARRAS, président de l'Ancienne Cécilia de Chermignon avait proposé, lors de l'AG 2015, le port de l'uniforme pour la participation des délégués à notre AG. Avec son accord, ce point a été remis à l'ordre du jour de l'AG 2017. Profitez d'en parler au sein de vos sociétés ou fédérations.
- La discussion est ouverte à l'assemblée. Elle n'est pas sollicitée.
- Les membres du comité sont à votre entière disposition pour d'éventuelles interpellations, questions après l'assemblée.
- Bernard CARRON, de l'Avenir, nous donne le programme pour la suite de la journée : Apéro et repas à la salle de l'Avenir.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt les débats en remerciant :

- Philippe TERRETTAZ, président de l'Avenir, et tous ses musiciennes et musiciens pour l'organisation de cette journée.
- Mesdames et Messieurs les invités pour avoir honoré, par votre agréable présence, notre assemblée.
- Les déléguées et délégués des sociétés.
- Notre traducteur du jour, Julien SCHUMACHER qui, caché dans sa cage, a effectué un très gros labeur durant cette matinée.

Le Président souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie à Fully.

Notre Président invite toutes les personnes à partager le verre de l'amitié (du Fendant et non de la Petite Arvine) offert par la municipalité de Fully.

Tout en dégustant les excellents produits du terroir, nous aurons le privilège d'écouter la société L'Avenir.

L'assemblée est levée à 11h50.

Le secrétaire : Léo CLAUSEN

02.11.2016